

-30 %

Voilà le montant des soldes sur nos salaires !



Depuis 1990, si notre point d'indice avait suivi l'inflation, le point d'indice vaudrait 6,40 € et non les misérables 4,92€ actuels.

Alors que la DGFIP ne nous propose que des miettes, jusqu'où allons-nous supporter la dévalorisation de nos rémunérations reconduite d'année en année ?

Assez de nous laisser faire sans réagir.

Augmenter nos salaires, c'est urgent.

Discutons-en et agissons Lundi 29 janvier

**Heure Mensuelle
d'Information**

de 10h à 11h

**Hall du restaurant administratif
de Cambronne**

**Pique-Nique
revendicatif**

**à partir de 11h30
Devant la direction quai
de Versailles**